



L'interprétation de conférence : de vrais besoins, de réels débouchés

L'élargissement de l'Union Européenne, l'interdépendance croissante au plan mondial, la globalisation et les réactions qu'elle suscite, l'instantanéité de l'information sont à l'origine d'autant d'événements internationaux quotidiens nécessitant une communication multilingue de qualité.

Il en résulte un besoin croissant d'interprètes de conférence de haut niveau, acteurs et témoins privilégiés des événements les plus marquants de l'actualité politique, scientifique, technologique et culturelle. Ce besoin est encore accentué aujourd'hui par une vague de départs à la retraite, à l'origine d'une pénurie d'interprètes dans les organisations internationales, notamment les institutions européennes.

Parmi les principaux employeurs et recruteurs d'interprètes de conférence, on trouve les organisations internationales (Banque Mondiale, BIT, Commission européenne, Conseil de l'Europe, FAO, FMI, OCDE, ONU, Parlement européen, UNESCO...), les ministères (ministères des affaires étrangères, par exemple), les media (radio, télévision) ainsi que les entreprises.

1. Qu'est-ce que l'interprétation de conférence ?

Interpréter n'est pas transposer mot à mot. C'est reproduire le discours avec toute sa charge sémantique, affective et esthétique dans une autre langue, aux moyens d'expression différents. Ce qui revient à dire qu'interpréter, c'est d'abord **comprendre** parfaitement **le message** pour pouvoir le détacher des mots qui le constituent et **le restituer** ensuite **avec toutes ses nuances dans une autre langue**. C'est un va-et-vient constant entre mentalités et univers culturels.

L'interprétation se fait selon divers modes. On distingue ainsi :

- **l'interprétation simultanée** : l'interprète installé en cabine devant un microphone et coiffé d'écouteurs, suit un discours dans une langue X dont il retransmet au même moment (simultanément) le message aux auditeurs dans une langue Y.
L'interprétation simultanée est un processus intensif de traitement de l'information.
- **l'interprétation consécutive** : l'interprète, assis à la table de conférence, écoute tout en prenant des notes le discours de l'orateur dans une langue X et le reproduit immédiatement après (consécutivement) dans une langue Y, sans rien omettre et comme si le discours était le sien.

Alors que l'interprétation simultanée s'impose pour des réunions se tenant en plusieurs langues et rassemblant un grand nombre de participants, ou encore à la télévision, l'interprétation consécutive convient mieux à des réunions plus restreintes de caractère technique ou confidentiel, ainsi qu'à des manifestations publiques telles que les banquets ou les visites officielles où ne sont utilisées que deux ou trois langues.



2. L'interprète de conférence et ses langues de travail

L'ensemble des langues de travail d'un interprète de conférence, sa combinaison linguistique, s'énonce de la manière suivante :

Langue A = langue maternelle

Langue B = langue active

Langue C = langue passive

Le niveau de langue A requis est celui de la langue maternelle d'un adulte ayant fait des études supérieures. Dans certains cas, exceptionnels, un interprète peut avoir plus d'une langue entrant dans cette catégorie.

Une langue active, ou langue B, est une langue dont l'interprète, sans qu'elle soit sa langue maternelle, a une maîtrise parfaite et vers laquelle il travaille à partir d'une ou plusieurs de ses autres langues. Certains interprètes ne travaillent vers cette langue que dans un des deux modes d'interprétation (simultanée ou consécutive).

Une langue passive, ou langue C, est une langue dont l'interprète a une compréhension totale et à partir de laquelle il travaille.

3. L'exercice de la profession d'interprète de conférence

L'interprète de conférence peut être indépendant (« freelance ») ou attaché à un organisme public ou privé, national ou international (interprète permanent ou fonctionnaire). Chacun de ces statuts comporte des avantages et des inconvénients.

L'interprète freelance peut, théoriquement, organiser son travail à sa guise, en acceptant ou en refusant les engagements qui lui sont offerts. Comme il travaille pour les organisations les plus diverses, tant publiques que privées, il aborde une grande variété de sujets et entre en contact avec des milieux très différents. Il défend sa réputation par la qualité de son travail. C'est d'ailleurs sur la foi de cette réputation, qu'il mettra plusieurs années à établir, que collègues et employeurs feront appel à lui.

Un facteur déterminant dans la carrière du freelance est le choix du lieu où il exerce son activité professionnelle – son domicile professionnel – qui, à son tour, dépend de sa combinaison linguistique. En effet, les grandes organisations internationales ont de plus en plus tendance – pour réaliser des économies en ces temps de rigueur budgétaire – à recruter « sur place ». Ainsi, un interprète ayant des langues qui intéressent les institutions européennes aura plus de chances d'obtenir des engagements s'il s'établit à Bruxelles que s'il habite Paris ou Genève.

L'interprète permanent jouit d'une relative stabilité dans son travail et de tous les avantages sociaux inhérents à la situation de fonctionnaire. N'ayant qu'un seul employeur, il peut s'intégrer à un groupe constitué et avoir le sentiment de participer pleinement aux activités de son organisation. Il exerce donc son métier dans des conditions moins précaires.

La grande majorité des interprètes de conférence travaillent en tant que freelance. La possibilité d'obtenir un emploi de permanent dépend de quantité de facteurs dont, bien entendu, la réussite aux concours, mais également la combinaison linguistique ou la nationalité de l'interprète. Il arrive que les



interprètes changent de statut, passant de permanent à freelance et vice-versa. Dans les équipes des organisations internationales, les uns et les autres se retrouvent côte à côte, sans distinction aucune, ce qui est un trait marquant de la profession : la responsabilité est en effet la même pour tous les membres d'une équipe, quels que soient leur statut ou leur ancienneté.

4. Connaissances requises et aptitudes indispensables

- **La maîtrise parfaite de la (des) langue(s) active(s)** (langues A et B) est indispensable pour restituer fidèlement le discours, quels qu'en soient le style, la technicité ou le sujet. Il faut, pour cela, un vocabulaire riche et nuancé, ainsi que la possibilité de s'exprimer avec aisance dans des registres variés.
- **La compréhension approfondie des langues passives** (langues C) permet, par exemple, à l'interprète de comprendre l'anglais parlé aux Etats Unis, en Inde, dans les Caraïbes ou en Afrique. Dans ses langues actives et passives, l'interprète doit connaître une grande variété de synonymes, d'expressions idiomatiques, de proverbes et de citations.
- **Une formation universitaire ou équivalente** car l'habitude du travail intellectuel et la maturité que confère ce type de formation constituent la meilleure préparation à l'exercice de la profession. Cette formation ne sera pas nécessairement en langues. **Des études de droit, d'économie, de journalisme ou de sciences peuvent être tout aussi utiles à condition que les candidats disposent par ailleurs des connaissances requises dans toutes leurs langues de travail.**
- **Un esprit d'analyse et de synthèse** complété par une grande intuition. Lorsque l'interprète travaille, il doit analyser tout ce qu'il entend et se l'approprier afin de pouvoir ré-exprimer ce qu'il a compris à l'intention d'auditeurs d'une autre langue et d'une autre culture. L'esprit d'analyse est donc tout aussi indispensable que l'esprit de synthèse. Quant à l'intuition, elle permet d'anticiper ce qui va être dit.
- Une capacité de **concentration** constante et très élevée. Un moment d'inattention de sa part et le professionnel risque de perdre le fil du raisonnement qu'il interprète et de se retrouver ainsi dans l'incapacité d'assurer à ses auditeurs ce qu'ils attendent de lui. En simultanée, cet effort intense doit être soutenu pendant une demi-heure environ, les interprètes travaillant toujours au moins à deux par cabine. L'endurance est certes une qualité qui se cultive, mais elle doit déjà être présente chez le candidat à la formation.
- Une **rapidité de réaction** et une **faculté d'adaptation** immédiate, une voix agréable et une aisance dans l'expression orale, une curiosité intellectuelle toujours en éveil, du tact et de la diplomatie ...

Toutes ces qualités ne sont pas mobilisées séparément, mais **intégrées** dans cet acte de synthèse qu'est l'interprétation. Le véritable interprète s'identifie étroitement à la personnalité de l'orateur qu'il interprète et emprunte, le temps d'un discours, sa façon de voir les choses. La meilleure récompense de l'interprète, c'est de voir les auditeurs qui dépendent de lui pour comprendre l'orateur rire de ses bons mots, réagir avec vivacité, faire un mouvement de tête en signe d'assentiment ou de désaccord, en un mot se comporter comme si orateur et interprète ne faisaient qu'un.